



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 126 (2026), p. 507-529

Pierre Tallet, Axelle Brémont

Le cône et le scorpion : vers une identité « constellative » du roi de la tombe U-j et d'autres souverains de la période pré-protodynastique

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

Le cône et le scorpion : vers une identité « constellative » du roi de la tombe U-j et d'autres souverains de la période pré-protodynastique

PIERRE TALLET, AXELLE BRÉMONT

RÉSUMÉ

La tombe U-j d'Abydos, datée de 3200 avant notre ère, constitue une découverte capitale pour la compréhension des origines de la monarchie égyptienne. L'analyse des marques inscrites sur les jarres funéraires de cette sépulture, notamment les *dipinti* représentant des animaux, suggère un système symbolique complexe lié à l'identité royale. G. Dreyer avait initialement interprété ces figures (scorpion, poisson, coquillage, etc.) comme les noms individuels de souverains prédynastiques. L'objectif de cette étude est de proposer une lecture différente de ces images : dans ce contexte, les représentations d'animaux permettraient de définir une identité « constellative » du souverain, affichant non par des noms à proprement parler, mais par l'intersection de plusieurs attributs convergents, l'une des qualités fondamentales de la fonction monarchique : sa dimension « fulgurante ».

Mots-clés : Prédynastique, tombe U-j, dipinti, symbolique animale, coquillage marin, idéologie royale.

ABSTRACT

The tomb U-j at Abydos, dating from 3200 BCE, is a major discovery for understanding the origins of the Egyptian monarchy. Analysis of the markings on the funerary jars, particularly the *dipinti* representing animals, suggests a complex symbolic system linked to royal identity. G. Dreyer initially interpreted these figures (scorpion, fish, shell, etc.) as the individual names of successive Predynastic rulers. The aim of this study is to propose a different interpretation:

BIFAO 126 - 2026

in this context, the representations of animals would define a ‘constellative’ identity of the king, displaying not through individual names per se, but through the intersection of several converging attributes, one of the fundamental qualities of the monarchical function: its power of stunning.

Keywords: Predynastic, tomb U-j, dipinti, animal symbols, marine shell, royal ideology.



INTRODUCTION : LES TROIS NOMS DU ROI

Il existe trois manières de nommer un roi. L'une, sans doute la plus fréquente, consiste à recourir à une dénomination générique de la royauté, l'identité personnelle du monarque s'effaçant dans ce cas devant sa fonction, l'unicité du principe monarchique ne laissant aucune ambiguïté sur la personne concernée : « le roi ». Les formules désignant le souverain comme un Horus, comme un « taureau puissant », ou encore, à partir du Nouvel Empire, comme la « Grande Maison » (métonymie éprouvée tout au long de l'histoire, de la mention de la « Sublime Porte » à celles de « Buckingham Palace », « la Maison Blanche », ou « l'Élysée ») sont, de la même manière, autant de références génériques à la personne détentrice du pouvoir. Celle-ci peut en outre recevoir, au moment de son couronnement, un nom de règne permettant de personnaliser son gouvernement, lequel peut annoncer une forme de programme politique, par référence aux noms de monarques antérieurs, ou par la formulation même de ce nom qui peut mettre l'accent sur une propriété du roi, évoquer une divinité tutélaire spécifique, une action envisagée. Ce procédé est très courant pendant toute l'histoire pharaonique : on peut penser, par exemple, à l'épithète *wḥm mswt*, « celui qui renouvelle les naissances », adoptée tour à tour sous Amenemhat I^{er}, Séthi I^{er} et Ramsès XI, pour afficher une volonté de rétablir la prospérité du pays¹. On le retrouve encore à l'époque contemporaine, par exemple dans le choix du nom des papes de l'Église catholique au moment de leur prise de fonction : Karol Wojtyła devient ainsi Jean-Paul II, en souvenir de l'action de plusieurs de ses prédécesseurs, et Jorge Mario Bergoglio le pape François, en référence à la simplicité et l'ascétisme de saint François d'Assise. Enfin, le monarque possède un nom de naissance, qui peut lui rester attaché après sa prise de fonction et renforce l'individualisation de son pouvoir.

Ces trois désignations complémentaires sont attestées dès la I^{re} dynastie égyptienne. Ainsi le roi Djer, troisième de cette lignée, est-il comme ses prédécesseurs un « Horus ». Certains documents du règne pourraient d'ailleurs ne le désigner que par un faucon surmontant un *serekh* laissé vide, sans le nom de règne, se référant ainsi exclusivement à la fonction exercée². Son nom de règne « Djer » – dont la signification est discutée – pourrait le présenter comme

¹ A. NIWINSKI, « Les périodes *wḥm mswt* dans l'histoire de l'Égypte : un essai comparatif », *BSFE* 136, 1996, p. 5-26.

² Cl. SOMAGLINO, P. TALLET, « Une campagne en Nubie sous la I^{re} dynastie : la scène nagadienne du Gebel Sheikh Suleiman comme prototype et modèle », *NeHeT* 1, 2015, p. 1-46.

« Celui qui repousse (l'ennemi)³ », tandis que son nom de naissance, Iti réapparaît à la fois sur certains monuments officiels contemporains (empreintes de sceaux⁴, composition rupestre du Ouadi Ameyra⁵) et dans des listes royales bien plus tardives, démontrant que la mémoire de celui-ci n'avait jamais été perdue⁶. Toutefois, la situation est sans doute différente au début de la période de Nagada III, et il nous semble que les désignations du personnage exerçant le pouvoir étaient à cette période pour l'essentiel génériques – c'est-à-dire faisant référence à une propriété générale de la monarchie davantage qu'à un individu donné. Les représentations de scorpions qui apparaissent dans la tombe U-j du cimetière d'Abydos peuvent en effet être vues comme une référence au souverain comme « un scorpion » (au même titre qu'un « Horus ») et non comme « le roi Scorpion », comme nous l'avons développé ailleurs⁷. Si nous ne pensons toujours pas que la représentation de l'animal soit linéairement l'énoncé du nom du roi, le procédé qui est en œuvre dans la sépulture du propriétaire de la tombe U-j, sans permettre littéralement de « lire » le nom de celui-ci, est peut-être bien plus subtil, et mérite sans doute qu'on l'examine plus en détail.

NAGADA IIIA : UN ROI-SCORPION, UN ROI-ÉLÉPHANT ET UN ROI-COQUILLAGE ?

La découverte de la tombe U-j constitue indiscutablement une avancée majeure dans la connaissance des débuts de la monarchie égyptienne. Fouillée dans les années 1980 par une équipe du Deutsches Archäologisches Institut du Caire, cette tombe abydénienne – la plus importante du cimetière prédynastique de Umm el-Qaab – a fait l'objet en 1998 d'une publication exhaustive par les soins de Günter Dreyer⁸. Remarquable par l'extension de son architecture (il s'agit d'un véritable « palais de l'au-delà » comportant un total de 12 pièces) comme par l'inclusion d'un matériel de prestige rappelant la dignité royale de son propriétaire (un sceptre *heqa* en ivoire y a notamment été recueilli⁹), cette sépulture se distinguait aussi par l'abondance des objets inscrits qu'elle renfermait. S'y trouvait notamment une collection d'étiquettes d'os et d'ivoire, accompagnant des offrandes déposées en l'honneur du défunt, qui portaient des indications chiffrées et des signes d'une « proto-écriture » qui fut considérée comme l'origine même du système d'écriture hiéroglyphique, remontée dans le temps à 3200 av. J.-C¹⁰. L'autre grand ensemble était constitué d'une importante série de jarres « *Wavy-handled* », d'un type caractéristique de la

3 G. SPERVERLAGE, T. HEAGY, « A Tail's Tale: Narmer, the Catfish and Bovine Symbolism », *JEA* 109, 2023, p. 72.

4 P. KAPLONY, *Die Inschriften des ägyptischen Frühzeit III*, ÄgAbh 8, 1963, fig. 175A.

5 P. TALLET, « Une inscription du roi Djer au Sud-Sinaï : la première phrase écrite en hiéroglyphes ? », *Abgadiyat* 8, 2013, p. 122-127 ; J. CERVELLÓ AUTUORI, « Menes, Teti, Iti, Ita: An Update », dans N. Buchez, Y. Tristant (éd.), *Égypte antérieure. Mélanges de préhistoire et d'archéologie offerts à Béatrix Midant-Reynes par ses étudiants, collègues et amis*, OLA 304, Louvain, 2021, p. 161-173.

6 P. TALLET, *La zone minière pharaonique du Sud-Sinaï II. Les inscriptions pré- et protodynastiques du Ouadi 'Ameyra (CCIS n°s 273-335)*, MIFAO 132, Le Caire, 2015, p. 32.

7 A. BRÉMONT, P. Tallet, « Under a Rock or Hidden in Plain Sight: Scorpions in the Predynastic Through the New Kingdom », in J. Babcock, L. Evans (éd.), *Animals in Ancient Egyptian Art*, à paraître.

8 G. Dreyer, *Umm el-Qaab I: Das prädynastische Königsgrab U-j und seine frühen Schriftzeugnisse*, Mayence, 1998.

9 *Ibid.*, p. 146 et taf. 36.

10 *Ibid.*, p. 113-136 et taf. 27-35 ; sur la date la tombe U-j, voir *ibid.*, p. 17-18.

période de Nagada IIIA, qui portaient quant à elles des marques au fusain. Un grand nombre de ces jarres (60 au total) portaient un *dipinto* de scorpion¹¹. La récurrence de ce motif, ainsi que le parallèle avec un autre « roi scorpion » connu par une tête de massue plus tardive, conduisirent alors l’inventeur de cette documentation à y reconnaître le nom du propriétaire de la tombe – baptisé dès lors « Scorpion I ». Les représentations de l’animal, en retour, auraient donc servi à labelliser ces jarres au nom de leur propriétaire. Plus précisément, ces inscriptions permettent, toujours selon G. Dreyer, d’identifier les domaines de ce roi ayant produit les récipients. On remarque en effet la présence presque systématique, aux côtés de l’image du scorpion, d’un élément végétal (arbre ou bâton), voire d’un bassin ou d’un signe représentant une terre irriguée, interprétés l’un comme l’autre comme la désignation d’une zone agricole¹². La combinaison des deux signes permettrait ainsi d’associer ces domaines à leur propriétaire.

Comment fallait-il, alors, interpréter les nombreuses représentations de coquillages, oiseaux, poissons, bateaux ou encore bucranes qui apparaissent dans le même ensemble, parfois associés aux mêmes signes « marqueurs » d’un domaine ? G. Dreyer résout ce problème en faisant de ces séquences la désignation de domaines de rois plus anciens, toujours en activité, qui auraient contribué à l’approvisionnement de la tombe de « Scorpion I^{er} ». Le chercheur identifie alors plusieurs prédécesseurs de ce roi, suggérant notamment l’existence d’un « roi coquillage », d’un « roi poisson » et d’un « roi bucrane »¹³.

Ces propositions ont, depuis, été à plusieurs reprises réfutées – notamment par Jochem Kahl, qui préfère reconnaître dans ces annotations des indications de provenance géographique préfigurant le système postérieur des nomes¹⁴. La réflexion de G. Dreyer nous semble cependant pouvoir être suivie jusqu’à un certain point. La figuration prépondérante du scorpion sur des objets de la tombe invite en effet à y voir une désignation du souverain, quel qu’en soit le type – générique, programmatique ou individuelle. Il ne s’agit en effet pas nécessairement d’un nom, l’animal étant sans ambiguïté inclus dans la sphère élitare et monarchique depuis la période de Nagada II à Hiérakonpolis, au même titre que le faucon, dont l’apparition se fait dans le même contexte.

À partir de cette idée que des rois portent dès cette période ancienne un véritable nom de règne qui permet de les individualiser, G. Dreyer extrapole toutefois sa démarche à l’ensemble de la documentation de U-j. Il interprète ainsi de la même façon les étiquettes en os découvertes dans la tombe, lorsqu’elles présentent un animal assorti d’un élément végétal, pour identifier encore un « roi éléphant » et un « roi cigogne ». Des parallèles sont ensuite établis avec la « palette

¹¹ *Ibid.*, p. 47-58.

¹² Cette combinaison s’observe aussi avec des noms royaux plus tardifs comme Iry-Hor, Ka et Narmer (voir G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 85).

¹³ Il est possible que le chercheur ait été influencé dans sa réflexion par l’exemple plus tardif de Djoser à Saqqara. Dans les parties souterraines de son complexe funéraire, le fondateur de la III^e dynastie fit en effet placer des centaines de vases de pierres inscrits au nom de ses différents prédécesseurs des I^{er} et II^e dynasties. L’ensemble de ce corpus aurait ainsi manifesté la volonté de ce roi de se présenter comme l’héritier et le dépositaire d’une légitimité royale déjà ancienne (P. LACAU, J.-P. LAUER, *La pyramide à degrés IV. Inscriptions gravées sur les vases*, FouillesSaqq, Le Caire, 1959-1961 ; *id.*, *La pyramide à degrés V. Inscriptions à l’encre sur les vases*, FouillesSaqq, Le Caire, 1965).

¹⁴ J. KAHL, « Die frühen Schriftzeugnisse aus dem Grab U-j in Umm el-Qaab », *CdE LXXVIII* (155-156), 2003, p. 112-135, pense notamment identifier dans ces labels un « district du scorpion » ; une autre proposition – à notre avis bien moins crédible – serait de voir dans certaines de ces annotations – notamment celles faisant apparaître des coquillages et des poissons que nous commentons *infra* – la mention du produit contenu dans les récipients (voir M. HÖVELER-MÜLLER, « Zu den frühzeitlichen Königen „Fingerschnecke“ und „Fisch“ aus dem Grab U-j in Umm el-Qaab », *SAK* 37, 2008, p. 159-167).

des villes» (Musée du Caire CG 14238), les colosses de Min, et plus largement le reste de la documentation iconographique disponible pour l'ensemble de la période de Nagada III, afin d'établir une séquence d'un minimum de 17 rois ayant précédé Nârmer, premier souverain de la I^{re} dynastie¹⁵. La liste qu'il dresse de ces monarques supposés se fonde selon nous – et selon plusieurs chercheurs qui se sont exprimés sur le sujet avant nous¹⁶ – sur une mise en correspondance extrêmement spéculative de l'ensemble de ces sources. Si les animaux représentés au-dessus des cités de la « palette des villes » pourraient effectivement être, sans aucune certitude, une évocation de différents chefs, princes ou rois, il demeure impossible de savoir s'ils sont mentionnés dans une diachronie ou une synchronie¹⁷. De la même manière, rien ne suggère que les motifs portés sur les colosses de Min aient le moindre rapport avec la monarchie, même si l'on y retrouve, comme dans la tombe U-j – entre autres – des représentations de coquillages et d'éléphants¹⁸. Même dans le cadre très restreint de la tombe U-j, il semble d'ailleurs difficile d'établir une corrélation claire entre les deux ensembles d'inscriptions (étiquettes et *dipinti*), lesquels ont manifestement fonctionné comme deux systèmes indépendants, en tout cas dans le cadre de cette tombe elle-même¹⁹, au vu de l'absence quasi totale de signes en commun²⁰. Pour mieux comprendre la signification globale de ces *dipinti*, il nous a donc semblé préférable de les examiner à part, comme un corpus cohérent.

LE CORPUS DES *DIPINTI* SUR JARRE DE LA TOMBE U-J

Si l'on analyse la totalité des motifs qui apparaissent dans cet ensemble, force est de constater qu'une grande majorité d'entre eux se placent en relation directe avec l'idéologie royale. Hormis les représentations de scorpion dont il a déjà été question, on y trouve ainsi trois figurations de faucon²¹, un animal qui est bien associé à l'idée de la fonction princière ou royale depuis ses premières apparitions dans la nécropole de Hiérakonpolis²², ainsi que huit représentations

15 G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, tableau p. 178.

16 J. KAHL, *CdELXVIII*, *op. cit.*; F. BREYER, « Die Schriftzeugnisse des prädynastischen Königsgrabes U-j in Umm el-Qaab: Versuch einer Neuinterpretation », *JEA* 88, 2002, p. 53-65.

17 Sur cette utilisation de la palette des villes par G. Dreyer dans la reconstitution d'une séquence de rois prédynastiques voir F. Breyer, « Die Schriftzeugnisse des prädynastischen Königsgrabes U-j in Umm el-Qaab: Versuch einer Neuinterpretation », *JEA* 88, 2002, p. 59-60, avec résumé des précédentes interprétations du monument; voir également M. ETIENNE, « À propos des représentations d'enceintes crénelées sur les palettes de l'époque de Nagada III », *Archéo-Nil* 9, 1999, p. 149-164.

18 W.M.F. PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896, pl. III-IV.

19 Il y a des cas où ces deux répertoires de signes sont combinés, notamment dans l'inscription d'El-Khaouy (J. DARNELL, « The Early Hieroglyphic Inscription at el-Khawy », *Archéo-Nil* 27, 2017, p. 49-64); dans la tombe U-j, ils semblent toutefois avoir été mobilisés pour des objectifs bien distincts.

20 Comme le remarquaient déjà I. REGULSKI, « The Origin of Writing in Relation to the Emergence of the Egyptian State », dans B. Midant-Reynes, Y. Tristant (éd.), *Egypt at its Origins 2*, Louvain, 2008, p. 984, ainsi que P. VERNUS, « La naissance de l'écriture dans l'Égypte pharaonique: une problématique revisitée », *Archéo-Nil* 26, 2016, p. 107, citant A. STAUDER, « The Earliest Egyptian Writing », dans C. Wood (éd.), *Visible Language: Invention of Writing in the Ancient Middle East and Beyond*, Chicago, 2010, p. 138.

21 G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 68-69.

22 S. HENDRICKS, R. FRIEDMAN, M. EYCKERMAN, « Early Falcons », dans L. Morenz, R. Kuhn (éd.), *Vorspann oder formative Phase? Ägypten und der Vordere Orient 3500-2700 v. Chr.*, Wiesbaden, 2011, p. 129-162.

de bateaux²³, un médium qui peut lui aussi être employé dans l'évocation de la puissance du souverain. Cette matérialisation du pouvoir dans la figuration d'une embarcation semble en effet déjà évidente dans la décoration de la tombe 100 de Hiérakonpolis (Nagada IIC-D), où figure comme élément central une flottille princière²⁴. On retrouve cette thématique au travers des différents panneaux du Ouadi Ameyra, au Sinaï, où des embarcations ont été équipées d'un *serekh* royal (sans inclusion d'un nom) dès la période de Nagada IIIA²⁵, pour être ensuite associées sans ambiguïté à un souverain mieux défini sous Iry-Hor, Ka (?) et Nârmer (Nagada IIIB)²⁶. Le vaisseau amiral du panneau 4 du site, daté de ce dernier règne, combine d'ailleurs adroitement le motif de la façade de palais dans lequel le nom royal est inscrit, et une cabine équipant le pont de l'embarcation²⁷. La représentation d'une flotte comme expression du prestige royal se retrouve également sur les panneaux rocheux de Nag el-Hamdulab, à l'orée de la I^{re} dynastie²⁸. Enfin, le thème d'un bateau massacreur est développé dans la célèbre scène du Gebel Sheikh Soleiman, sur la II^e cataracte du Nil²⁹.

La représentation du bucrane placé sur un pieu pourrait également aller dans le sens d'une évocation générique de la monarchie³⁰. Les représentations de chasse au bovidé, en général pourvu de cornes très emphatisées, sont pléthore dès la période de Nagada II, et en particulier dans les représentations rupestres³¹. À une époque un peu plus tardive, des images de taureaux, sur la palette Louvre E 11255 comme sur la palette de Nârmer, sont en retour une métaphore assez limpide du roi lui-même, lequel détourne à son profit l'impression de puissance dégagée par l'animal. Bien que difficile à interpréter, le bucrane fiché sur une pique s'accorderait très plausiblement, dans l'univers mental nagadien, avec une représentation de la puissance physique, à la fois celle du chasseur et celle de la proie vaincue – le guerrier affichant ainsi sa supériorité sur elle en même temps qu'il s'identifie à un animal lui-même puissant. On retrouve une équivalence du même type, tout au long de la période dynastique, dans les chasses au lion pratiquées par le roi, alors même que celui-ci peut lui-même se reconnaître dans cet animal et se faire figurer sous ses traits³². La comparaison du roi avec un « taureau puissant », qui se formalise avec la queue postiche arborée à partir de Nârmer, est également promise à un long avenir dans les sources pharaoniques. Dans ce contexte, la mise en scène d'un taureau vaincu (sous la forme d'un bucrane) n'est donc pas du tout incompatible avec une forme de figuration du souverain, soit en tant que son vainqueur (par métonymie), soit parce qu'il peut s'identifier à ce même animal. John Darnell a même suggéré que le bucrane juxtaposé à deux échassiers et un ibis à crête, dans la proto-inscription récemment découverte à El-Khawy, serait à comprendre comme une association du pouvoir monarchique, représenté

23 G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 69-71.

24 J.E. Quibell, F.W. GREEN, *Hierakonpolis II*, Londres, 1902, pl. LXXV-LXXVIII.

25 P. Tallet, *La zone minière du Sud-Sinaï II*, p. 1-10.

26 *Ibid.*, p. 10-22.

27 *Ibid.*, doc. 299, p. 18-20.

28 S. HENDRICKX, J.C. DARNELL, M. GATTO, « The Earliest Representations of Royal Power in Egypt: The Rock Drawings of Nag el-Hamdulab (Aswan) », *Antiquity* 86 (334), 2012, p. 1068-1083.

29 C. SOMAGLINO, P. TALLET, *op. cit.*, *NeHeT I*, 2015, p. 1-46.

30 G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 65-68.

31 A. BRÉMONT, « Des façons de s'approprier un animal : entrave, instrumentalisation, réification dans les relations humains/non-humains au Prédynastique égyptien (c. 3800-3100 av. J.-C.) », *Archimède* II, 2024, p. 61-77.

32 *Ibid.*, p. 71-73.

par cette enseigne, au monde céleste, évoqué par les trois oiseaux³³. Scorpion, faucon, bateau, taureau : il est donc possible de faire converger la plupart de ces signes vers une définition du roi, non par son nom individuel, mais par les différents aspects que peut revêtir sa fonction, qui soulignent en particulier la violence potentielle de son action.

Restent malgré tout deux éléments qui résistent à première vue à cette interprétation. Il s'agit des représentations de coquillages et de poissons, pourtant elles aussi nombreuses dans le corpus de ces marques au fusain – et retenues par G. Dreyer comme expression de noms royaux³⁴ – qui ne semblent pas véhiculer *a priori* une image aussi flatteuse de la monarchie. La définition notamment d'un « roi coquillage » est assez détonante par rapport à l'idée de puissance guerrière du roi. Peut-être ces motifs doivent-ils être de nouveau examinés.

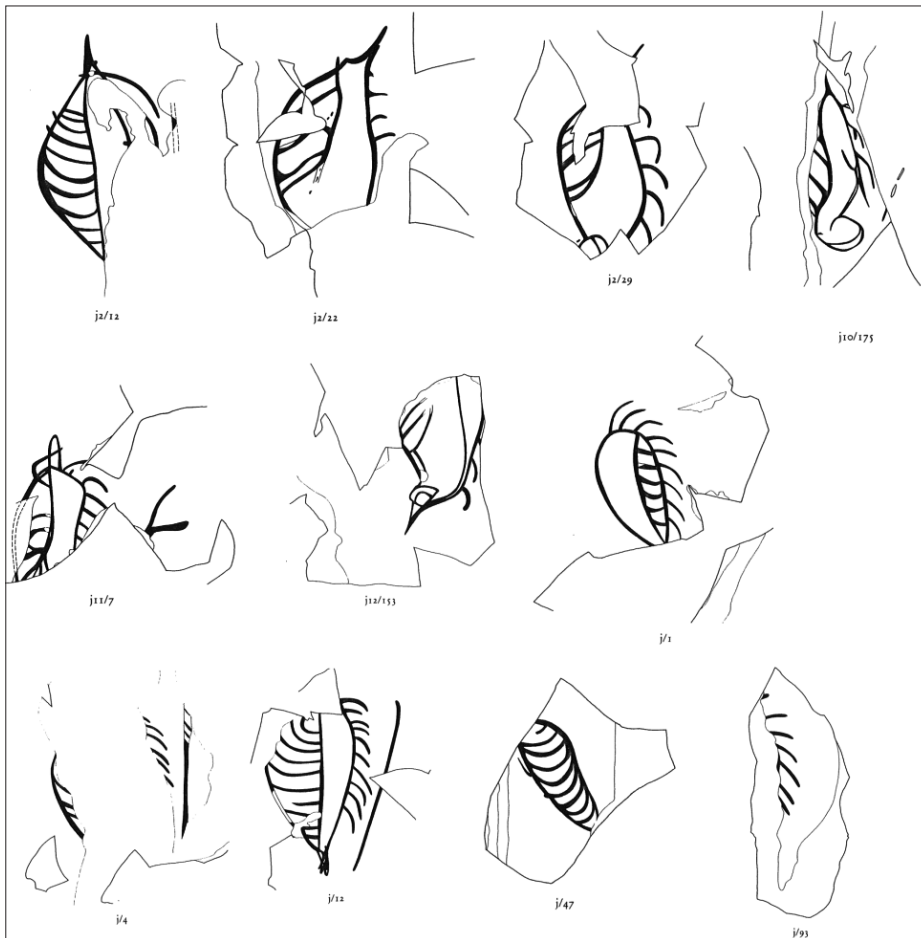


FIG. 1. Sélection des *dipinti* représentant des coquillages sur jarres *Wavy-handled* de la tombe U-j (d'après G. Dreyer, *Umm el-Qaab I: Das prädynastische Königsgrab U-j und seine frühen Schriftzeugnisse*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1998, Abb. 41-42, p. 61-62).

³³ Pour la publication de l'inscription, voir J. DARNELL, « The Early Hieroglyphic Inscription at el-Khawy », *Archéo-Nil* 27, 2017, p. 49-64; pour cette interprétation, cf. la conférence donnée par ce chercheur à l'Ifao, le 7 mai 2025.

³⁴ G. Dreyer ne retient que quatre des motifs attestés dans le corpus des *dipinti* sur jarre comme l'expression d'un nom royal : ceux du scorpion, du coquillage, du poisson et du bucrane. Il extrait ensuite trois autres noms de rois supposés du corpus des étiquettes : éléphant, canidé et cigogne.

Les représentations de coquillages sont au nombre de 19 dans ce corpus (voir sélection des plus complètes dans la fig. 1)³⁵. En quantité, elles se classent au deuxième rang, après celles qui mettent en jeu un scorpion, et bien devant les attestations de bateaux ou de faucon – ce qui n'est sans doute pas anodin. G. Dreyer identifie le coquillage représenté à une espèce bien connue en mer Rouge : il s'agit d'un mollusque univalve de grande taille (pouvant atteindre 20 à 40 cm à l'âge adulte), dont le nom scientifique est *Lambis truncata*. Comestible, et couramment consommé sur les côtes de la mer Rouge encore aujourd'hui, il se caractérise par une coquille lourde et massive, dont le bord externe est pourvu de six extensions digitiformes, auxquelles s'ajoute à la base une septième extension dite du « canal siphonal ». On note que l'animal est sans doute représenté sur les colosses de Coptos – parfois datés de Nagada IIIA, ce qui en ferait des monuments contemporains de la tombe U-j³⁶ – où ses sept « doigts » et son aspect massif permettent de l'identifier de façon relativement sûre (fig. 2)³⁷. Dans ce dernier contexte, ce mollusque n'affiche toutefois pas de connexion directe avec la royauté : il pourrait simplement évoquer, dans une zone à l'orée des pistes du désert Oriental, une connexion ancienne avec la mer Rouge. Le dieu Min, que ces statues semblent bien représenter, conserve d'ailleurs ce lien privilégié avec le désert Oriental jusqu'à l'époque gréco-romaine.

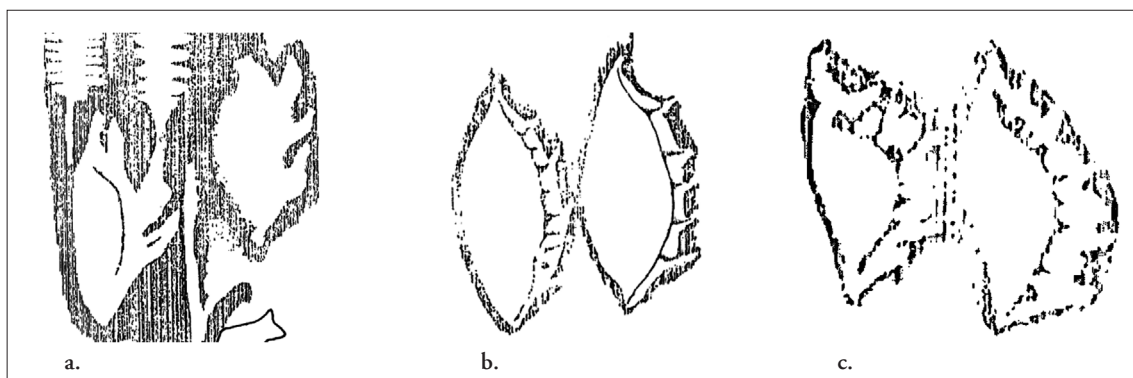


FIG. 2. Représentations de *Lambis truncata* sur les colosses de Coptos (d'après W.M.F. Petrie, *Koptos*, Londres, 1896, pl. III) : a. Oxford Ashmolean Museum 1894.105e; b. Musée du Caire JE 30770; c. Oxford Ashmolean Museum 1894.105d.

Or la comparaison des dessins au fusain de la tombe U-j (fig. 1), non seulement avec les représentations gravées sur les colosses de Min (fig. 2), mais également avec le coquillage réel sont loin d'être absolument convaincantes. D'une part, les coquillages de la tombe U-j ont d'emblée un aspect bien plus fuselé que ceux figurés sur les statues. On pourrait certes attribuer ces différences à la variation de main ; néanmoins, on voit clairement que plusieurs mains sont

³⁵ G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 59-62; nous éliminons de ce compte l'occurrence U-j11/8 (G. DREYER, *op. cit.*, p. 61), trop fragmentaire, qui ne présente pas suffisamment de détails caractéristiques permettant de l'identifier.

³⁶ G. DREYER, « Die Datierung der Min-Statuen aus Koptos », dans *Kunst des Alten Reiches: Symposium im Deutschen Archäologischen Institut Kairo am 29. und 30. Oktober 1991*, Mayence, 1995, p. 49-56. On écartera de la liste des potentielles représentations de *Lambis truncata* le fac-similé inexact de B. WILLIAMS, « Narmer and the Coptos Colossi », *JARCE* 25, 1988, p. 39, fig. 3b) – repris par L. BAQUÉ-MANZANO, « Further Arguments on the Coptos Colossi », *BIFAO* 102, 2002, fig. 12, p. 59 –, lequel interprète comme ce coquillage ce qui n'est clairement qu'un éclat du sceau-cylindre qu'il commente (voir la photo du document, sans ambiguïté, dans Z. SAAD, *Royal Excavations at Saqqara and Hewan 1941-1947*, Le Caire, 1947, p. 165, fig. 1).

³⁷ L. BAQUÉ-MANZANO, *op. cit.*, fig. 3, 6, et 8, p. 56.

à l'œuvre au sein même du corpus de *dipinti* (cf. *infra*), comme c'est le cas, probablement, en ce qui concerne les colosses de Min, d'une statue à l'autre au vu de nombreuses différences graphiques. Et pourtant, les deux ensembles restent, chacun à leur manière, parfaitement cohérents. Quant à la différence de technique, elle ne suffit pas à expliquer des éléments tels que la variation de la forme générale du coquillage ou celle des excroissances qui marquent le pourtour de la coquille.

En effet, si les coquillages figurés sur les *dipinti* de U-j semblent en faire montre, comme ceux des colosses de Min, ces excroissances, figurées par de simples traits, sont bien plus fines et courtes que celles d'un *Lambis truncata* comme de celles qui apparaissent sur les colosses de Min. Elles sont également plus courbes, orientées vers le bas et non vers le haut, et surtout bien plus nombreuses. Alors que *Lambis truncata* présente nécessairement sept « doigts », les exemplaires les mieux conservés du corpus de U-j en comptent une dizaine (cf. U-j/1 : au moins 9 ; U-j/12 : 10, en plus du « doigt » inférieur). Par sa forme générale, ce coquillage ressemble selon nous bien davantage à une autre catégorie de mollusques abondamment présents en mer Rouge : la famille des *Conidae* – qui y est représentée par de nombreuses espèces, et dont le profil plus fuselé et arrondi correspond bien mieux aux dessins de la tombe U-j que *Lambis truncata*, à l'aspect plus large et trapu (fig. 3). Certaines variétés de cette espèce peuvent atteindre couramment une taille de 10 à 15 cm (la taille d'un poing), ce qui en fait des coquillages tout aussi remarquables visuellement que *Lambis truncata*. Nous pensons que les « vibrisses » pourraient ici servir à évoquer le corps du gastéropode lorsqu'il dépasse de sa coquille, et ce d'autant plus que celui-ci est strié de bandes de couleurs vives (fig. 4).



3.



4.

FIG. 3. Aspect de la coquille de *Lambis truncata* (Wikimedia Commons).

FIG. 4. Aspect de *Conus textile* vivant. On note le corps strié du gastéropode dépassant de la coquille et le *proboscis* (« tube » de propulsion du dard) apparent en partie arrière (Wikimedia Commons).

Il convient bien sûr de garder à l'esprit que les représentations animales n'ont jamais dans les sociétés anciennes de vocation naturaliste, et à ce titre toute proposition d'identification zoologique est toujours entravée par la stylisation artistique, les choix symboliques (certains traits peuvent être occultés ou au contraire exagérés) et la connaissance concrète de l'animal. Néanmoins, deux autres éléments concordent avec l'idée qu'il puisse s'agir du genre *Conus*. D'une part, l'un des éléments graphiques qui distingue clairement les *dipinti* de la tombe U-j des reliefs des colosses de Min dans leur ensemble (et qui résulte de ce fait probablement d'un acte volontaire de la part de ceux qui les ont produits) est la présence de stries sur la moitié du motif figurant l'extérieur de la coquille. Dans la mesure où *Lambis truncata* est un coquillage blanc, il n'est pas étonnant que les représentations des colosses de Coptos aient été laissées vierges de décoration ; en revanche, les coquillages du genre *Conus* sont toujours très bariolés, et il se pourrait que ce détail ait servi à rendre visuellement la présence de motifs colorés.

D'autre part, les *dipinti* de la tombe U-j présentent systématiquement en partie basse³⁸, lorsqu'elle est conservée, une excroissance qui se distingue très clairement de celles figurées sur les côtés du coquillage, à la fois par sa forme et par un large espace les séparant – contrairement donc aux « doigts » tous identiques d'un *Lambis truncata*. Elle est en outre toujours reliée à la partie *interne* du gastéropode et non au trait de contour formant l'extérieur de la coquille. L'exemple le plus frappant est celui de l'occurrence U-j10/175, où cette excroissance prend même la forme d'une large spirale. Il importe en effet de souligner que, contrairement à l'impression qu'en donne la publication *princeps*, les *dipinti*, et notamment ceux représentant les coquillages, font montre d'une grande variabilité. Le dessin idéal-typique présenté en page 59 est en fait une reconstitution à partir de dessins différents, dans la mesure où aucun n'est préservé en entier. Dans la réalité, l'excroissance inférieure prend des formes très variées, tantôt tubulaire, tantôt spiralée, tantôt pointue. Dans certains cas – et cette variabilité renforce cette impression –, le dessinateur ne paraît pas suffisamment familier de l'image qu'il est censé reproduire pour le faire avec une grande économie de traits et de façon systématique. Pour U-j12/153 par exemple, ou pour la partie haute de U-j11/7 (la partie inférieure étant malheureusement manquante), il a combiné plusieurs traits, comme pour tenter de rendre une structure à la forme particulière, qui ne serait pas assimilable à un simple « doigt » formé par la coque. Tout se passe comme si le dessinateur cherchait à faire comprendre visuellement que cet élément inférieur est à différencier morphologiquement (et peut-être fonctionnellement) de ce qu'il a rendu ailleurs par de simples « vibrisses ». Il serait possible d'envisager que cette excroissance, loin de représenter le doigt inférieur de *Lambis truncata*, soit en fait un élément à part, et plus précisément le *proboscis* (tube de propulsion du dard) dont se sert *Conus sp.* pour frapper et envenimer ses proies.

Car ces gastéropodes sont de redoutables prédateurs, qui se nourrissent de mollusques et même de petits poissons. Ils harponnent leur proie lorsqu'elle passe à leur portée au moyen d'un dard venimeux, très rapide (quelques millisecondes), propulsé depuis la base de la coquille. Au moins une dizaine d'espèces de cônes sont présentes en mer Rouge, dont plusieurs peuvent être mortelles pour l'homme : le cône géographique, reconnaissable à des tâches sur sa coquille pouvant évoquer des continents, le cône textile, encore plus courant, qui est orné de motifs

³⁸ L'orientation latérale des motifs est parfois difficile, mais leur orientation verticale est donnée par la restitution de la jarre qui porte le dessin.

pouvant évoquer les mailles d'un tissage, ou encore le cône strié, identifiable à sa robe blanche pourvue de taches brun-sombre striées de blanc. En contact avec les rivages de la mer Rouge dès la période de Nagada et notamment Nagada II, comme l'attestent des panneaux rupestres à proximité immédiate³⁹ ainsi que la présence de coquillages marins dans certaines tombes (dont, d'ailleurs, un *Conus sp.* à Oum el-Qaab, récemment publié⁴⁰) et un dépôt exceptionnel de plus de 300 coquilles à Hiérakonpolis (dont également au moins un *Conus sp.*⁴¹), il est peu probable que les Égyptiens de la Vallée aient ignoré les capacités de cet animal. Dissimulé dans le sable dans des eaux peu profondes, celui-ci peut envenimer aussi bien celui qui le ramasse que celui qui marche dessus par mégarde. Le venin est un neurotoxique puissant – la cônotoxine – qui s'apparente au curare et provoque rapidement la mort par paralysie des muscles respiratoires⁴².

Si l'identification que nous proposons ici était confirmée, elle présenterait également l'avantage de rendre plus cohérent le choix *a priori* incongru d'un coquillage comme représentation en lien avec le pouvoir royal, et de s'inscrire parfaitement dans le reste de l'arsenal symbolique mis en jeu dans la tombe U-j. On peut en effet souligner la parenté possible entre le harponnage qu'exécute ce coquillage prédateur et l'usage que le scorpion fait de son dard. Linda Evans a récemment proposé l'idée très convaincante que la posture du scorpion immobilisant sa proie de ses pinces avant de lui asséner un coup de dard trouve un parallèle visuel frappant, et certainement pas anodin, avec le geste du « roi massacreur » inauguré par Narmer⁴³, attrapant d'une main l'ennemi par les cheveux tout en levant sa masse au-dessus de sa tête. Au vu de l'importance symbolique du geste du harponnage dans la culture nagadienne et ses avatars protodynastiques⁴⁴, il ne serait pas étonnant qu'un parallèle du même genre entre le « harpon » du cône et celui du chasseur d'hippopotame, notamment, ait pu être établi.

Un dernier élément paraît pouvoir confirmer cette proposition. En effet, le dernier élément de ce corpus de *dipinti*, à hauteur de 9 attestations, prend apparemment la forme d'un poisson (fig. 5)⁴⁵. Tout comme le coquillage, il paraît peu vraisemblable que le puissant propriétaire de la tombe U-j – ou l'un de ses ancêtres – ait pu choisir comme « animal tutélaire » une créature aussi inoffensive que le *Tilapia nilotica* que propose d'y reconnaître G. Dreyer⁴⁶, au vu de la prépondérance absolue des symboles de puissance militaire et de domination physique à cette époque et tout au long de la période nagadienne. De plus, le tilapia paraît attesté sans ambiguïté dans le corpus de palettes produites entre Nagada IIB et IIIA, et ses représentations n'offrent que peu de points de comparaison avec le poisson figuré dans la tombe U-j : le premier se caractérise par des nageoires pelvienne et anale bien individualisées,

³⁹ A. BRÉMONT, P. TALLET, « En Route to the Red Sea Shore and Beyond in the Naqada II Period? The “New” Rock Art Panels of the Wadi Naqqât near Hurgada », *JARCE* 59, 2023, p. 35-55.

⁴⁰ U. HARTUNG, M. FISCHER, T. HIKADE *et al.*, *Umm el-Qaab III: Die Grubengräber des prädynastischen Friedhofs U in Abydos*, Wiesbaden, 2024, p. 246.

⁴¹ X. DROUX, R. FRIEDMAN, « The Columned Hall at HK6 and Other Wonders », *Nekhen News* 19, 2007, p. 7.

⁴² Cf. Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et la flore Subaquatiques (DORIS) : <https://doris.ffessm.fr/Especies/Conus-textile-Cone-drap-d-or-1184>.

⁴³ L. EVANS, « Invertebrates in Ancient Egyptian Art: Spiders, Ticks, and Scorpions », dans M. Massiera, B. Mathieu, F. Rouffet (éd.), *Apprivoiser le sauvage/Taming the Wild*, CENiM II, Montpellier, 2015, p. 145-157, sp. p. 151.

⁴⁴ V. MÜLLER, « Nilpferdjagd und geköpfte Feinde – zu zwei Ikonen des Feindvernichtungsritual », dans E.M. Engel, V. Müller, U. Hartung, *Zeichen aus dem Sand. Streiflichter aus Ägyptens Geschichte zu Ehren von Günter Dreyer*, Wiesbaden, 2008, p. 481-488.

⁴⁵ G. Dreyer, *Umm el-Qaab I*, p. 63-64.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 63.

ainsi que, fréquemment et surtout à Nagada IIIA⁴⁷, une nageoire pectorale fine et allongée, correspondant à la morphologie réelle de l'animal. Dans les palettes en tout cas, jamais les écailles ne sont figurées⁴⁸, tandis que la nageoire dorsale est en général représentée par un fin crénelage tout le long de l'échine du poisson.

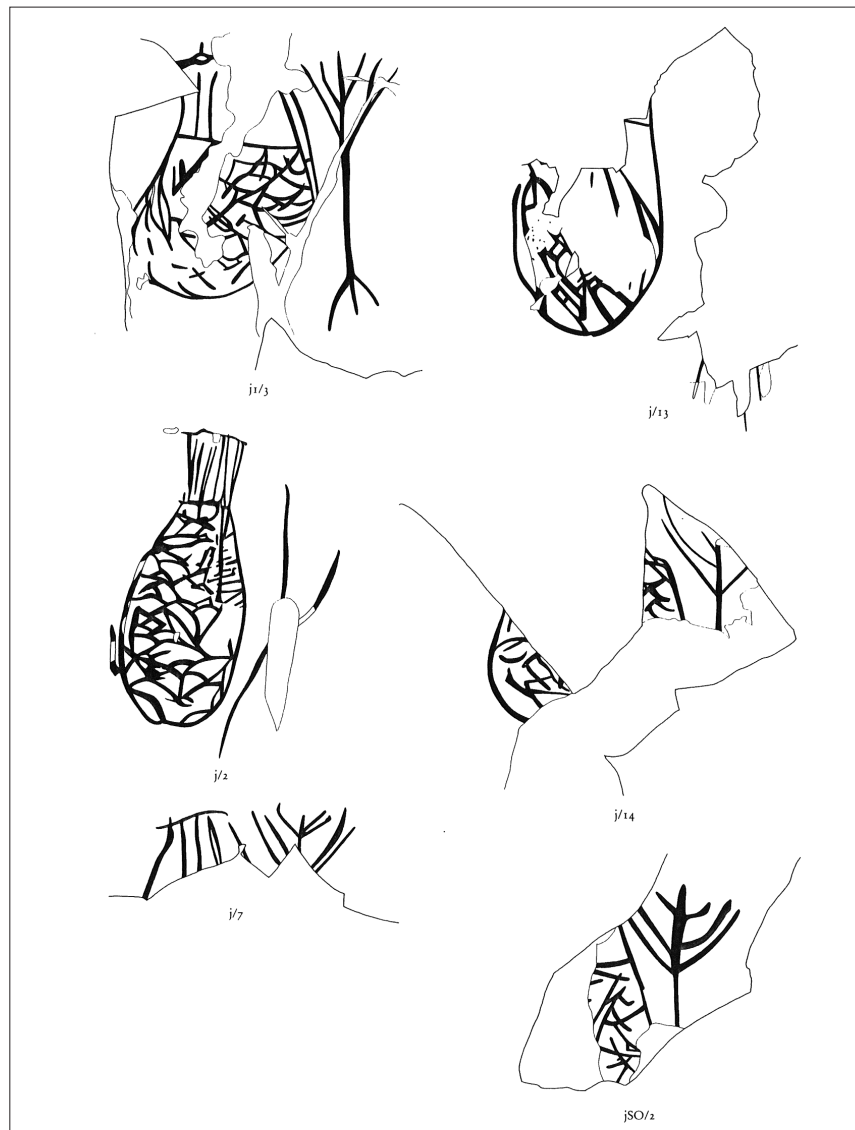


FIG. 5. Sélection des *dipinti* représentant des poissons sur jarres *Wavy-handled* de la tombe U-j (d'après G. Dreyer, *Umm el-Qaab I: Das prädynastische Königsgrab U-j und seine frühen Schriftzeugnisse*, Wiesbaden, 1998, Abb. 44, p. 64).

⁴⁷ A. BRÉMONT, « Question de mode ou nécessité symbolique? À propos du développement des palettes en forme de poisson », *EAO* 90, 2018, p. 25-36.

⁴⁸ À l'exception de deux probables faux modernes, Lyon Musée des Confluences inv. n^{os} 90000042 et 90000703 (cf. A. BRÉMONT, « On an Incised Palette from the Metropolitan Museum of Art: Date, Suggested Provenance, and Use Practices of Grinding Palettes with Engraved Animal Figures », *JNES* 79/2, 2020, p. 228-230, fig. 4a), et de représentations plus tardives et exceptionnelles ressortissant au « tombeau royal » de Naqada, contemporain de Nârmer ou de Âha (cf. J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte II. Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadab*, Paris, 1897, p. 13).

A contrario, le poisson de la tombe U-j ne semble présenter aucune nageoire pectorale ou pelvienne individualisée ; le dessin idéal-typique présenté par G. Dreyer peut là encore induire en erreur. Sa proposition d'interprétation suggère de reconnaître dans cette image une nageoire dorsale, or cet élément n'est en fait présent que sur l'une des attestations du corpus (U-j/2), qui plus est partiellement restituée : le dessin de la publication propose que cette nageoire court tout le long du dos, mais le trait est en fait incomplet (interrompu ou partiellement effacé). Les autres attestations sont incomplètes mais ni U-j/1/3, ni U-j/13, ni U-jSO/2 ne peuvent avoir présenté cet élément, car leur tracé ne présente aucune délimitation interne ou externe assimilable à une nageoire. Il convient également de noter que, en l'absence de figuration d'un œil⁴⁹ ou de tout autre élément interne, rien ne permet d'orienter le dessin et de distinguer le dos et le ventre. Le poisson représenté dans le matériel de la tombe U-j adopte plutôt, et ce systématiquement sur toutes ses attestations, une forme très compacte et tubulaire, prolongée par une queue droite dans l'axe du corps. Le seul élément discriminant visible sur deux des représentations du corpus – les deux seules où cette zone du corps de l'animal est préservée : U-j/2 et U-j/13 – est un trait légèrement courbe, et clairement relié au corps par *une unique* attache ; en d'autres termes, le dessinateur n'a pas cherché à représenter ici une nageoire, de forme subrectangulaire, mais plutôt un appendice fin, de type filament.

Au vu de ces observations, une hypothèse tentante se fait jour : si cet unique élément discriminant, clairement volontaire de la part du dessinateur, était une barbule plutôt qu'une nageoire, l'animal représenté pourrait alors correspondre plutôt à un silure, plus exactement un *Malapterurus sp.* (fig. 6). Cette proposition présente l'avantage de prendre en compte le « filament », mais également d'être cohérente avec la forme générale du corps de l'animal et de sa queue, et même de ne pas entrer en contradiction avec l'unique représentation présentant une forme de nageoire (U-j/2). Dans ce cas, elle traduirait alors à la fois les nageoires pelvienne et caudale, ce qui s'accorde également particulièrement bien avec le fait que cet élément semble limité à la partie arrière du poisson et non courir sur la totalité de sa face ventrale.



FIG. 6. Aspect du *Malapterurus electricus*. On note la double barbule relevée au-dessus de la tête. (Froese, R. and D. Pauly. Editors. 2025.FishBase).


⁴⁹ Contra M. HÖVELER-MÜLLER, « Zu den frühzeitlichen Königen „Fingerschnecke“ und „Fisch“ aus dem Grab U-j in Umm el-Qaab », *SAK* 37, 2008, p. 161, qui pense distinguer l'œil de l'animal sur le dessin U-j/2.

UN ROI « FOUDROYANT » ?

Surtout, cette hypothèse présente l'avantage de fournir une justification logique pour le choix de cet animal dans un contexte monarchique et guerrier. Comme l'avait déjà suggéré Jean-Pierre Pätznick⁵⁰, *Malapterurus electricus* n'est pas un poisson anodin. En plus de sa taille considérable (jusqu'à 1,20 m), il est également, comme son nom l'indique, capable de produire de fortes décharges électriques, jusqu'à 450 volts.

Si les hypothèses que nous avons proposées ci-dessus s'avèrent fondées – le coquillage étant un *Conus sp.*, tandis que le poisson serait un poisson-chat électrique –, le dénominateur commun de l'ensemble des représentations animales présentes dans le corpus de la tombe U-j apparaît clairement : toutes associent le roi à des espèces prédatrices et chasseresses – en accord avec les qualités qu'il se prête à lui-même.

Il serait peut-être même possible de préciser davantage l'interprétation de la personnalité de ce roi, si l'on se concentre plus spécifiquement sur le lien entre scorpion, poisson-chat et coquillage-cône – lesquels représentent à eux seuls (cf. tableau 1) plus des deux tiers des motifs présents dans ce corpus de *dipinti* (et trois-quarts de ceux qui sont identifiables et non fragmentaires). Outre leur dangerosité potentiellement mortelle, ces animaux partagent la propriété de stupéfier leurs proies par une attaque proprement « foudroyante », tant par sa rapidité que par son caractère presque « immatériel » – venin ou choc électrique assumant peut-être des propriétés quasi surnaturelles, que véhiculent moins les armes ou les crocs.

Cette idée de la « foudre » pourrait du reste se retrouver dans un autre motif qui connaît deux occurrences parmi les *dipinti*. Plus abstrait, celui-ci affecte une forme énigmatique  qui a pu être rapprochée par G. Dreyer, selon nous de façon probante, d'une voûte céleste de laquelle pendrait un éclair⁵¹. Une autre interprétation plausible pourrait en faire un serpent extrêmement stylisé, mais qui rappellerait tout à fait les nombreuses marques incisées de cette forme produites à la période précédente (et particulièrement fréquentes, d'ailleurs, à proximité de la région abydénienne⁵²). Un tel motif s'accorderait en tout cas tout autant avec la notion d'une attaque foudroyante.

⁵⁰ J.-P. PÄTZNICK, « Encore et toujours l'Horus Nâr-mer ? Vers une nouvelle approche de la lecture et de l'interprétation de ce nom d'Horus », dans I. Régen, F. Servajean (éd.), *Verba manent, Recueil d'études dédiées à D. Meeks*, CENiM 2, Montpellier, 2009, p. 307-324. L'hypothèse avait déjà été émise par d'autres auteurs auparavant, e.g. I. GAMERT-WALLERT, *Fische und Fischkult im Alten Ägypten*, ÄgAbh 21, 1970, Wiesbaden, p. 117, mais pour l'écarter immédiatement sans la considérer plus avant.

⁵¹ G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 143.

⁵² British Museum EA 30966 provenant d'Abadiyah ; British Museum EA 30970 provenant d'Abadiyah ; Abadiyah tombes B86 et U370 (perdus) ; quatre autres marques provenant d'Abadiyah aujourd'hui perdues et de localisation incertaine (W.M.F. PETRIE, A. MACE, *Diospolis Parva*, Londres, 1902, pl. XXI.37, .42, .44, et surtout .43 qui est surmontée d'une voûte semi-circulaire très comparable aux marques plus récentes présentes à Oum el-Qaab – tombe U-j et autres) ; également une palette incisée de nombreux serpents à el-Mahâsna (Bruxelles MRAH E.2927, cf. S. HENDRICKX, M. EYCKERMAN, « The Naqada I Tombs H17 and H41 at el-Mahâsna: A Visual Reconstruction », dans R. Friedman, P. Fiske (éd.), *Egypt at its Origins 3: Proceedings of the Third International Conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt"*, Louvain, 2011, p. 380-428) ; contre une à Mostagedda, deux à Naqada.

Catégorie générique	Motif	Nombre	Attestations
« Foudroiement » Total : 90 (71,5 %)	Scorpion	60	U-j1/2, U-j2/5, U-j2/13 U-j5/3, U-j8/3, U-j/6, U-j/15, U-j2/3, U-j2/14, U-j2/25 U-j/16, U-j/67, U-jS/9, U-j2/17, U-j5/9, U-j/3, U-jSO/1, U-j5/6, U-j10/172, U-q/1, U-j1/1, U-j2/6, U-j2/18, U-j2/24, U-j2/32, U-j3/1, U-j3/2, U-j5/5, U-j5/8, U-j6/4, U-j7/61, U-j8/1, U-j8/2, U-j/11, U-j/17, U-j/22, U-j/23, U-j/24, U-j/25, U-j/37, U-j/40, U-j/42, U-j/49, U-j/57, U-j/58, U-j/65, U-j/66, U-j/69, U-j/71, U-j/99, U-j/118, U-jS/17, U-jS/23, U-jSO/3, U-SH/3, U-SH/4, U-SH/6, B7/9N, Louvre E21876, Louvre E21881
	Cône	19	U-j2/12, U-j2/22, U-j2/29, U-j5/13, U-j10/174, U-j10/175, U-j11/4, U-j11/7, U-j12/153, U-j/1, U-j/4, U-j/12, U-j/47, U-j/77, U-j/87, U-j/93, U-SH/10, U-SH/17, U-kSS/7
	Silure	9	U-j1/3, U-j/2, U-j/7, U-j/13, U-j/14, U-j/27, U-j/30, U-jS/27, U-jSO/2
	Foudre (ou serpent ?)	2	U-134/5, U-546/1
« Regalia » Total : 26 (20,5 %)	Faucon	3	U-j2/4, U-j/56, U-j/73
	Bucrane	14	U-j2/1, U-j2/2, U-j2/16, U-j2/23, U-j2/31, U-j11/2, U-j12/152, U-J/5, U-j/35, U-j/52, U-j/107, U-jS/2, U-JS/10, U-jS/11
	Bateau	8	U-j5/19, U-j11/9, U-j/29, U-j/103, U-jS/1, U-jS/3, U-jS/4, U-kSS/4
	Bâtiment ?	1	U-jS/25
Autres Total : 10 (8 %)	Plantes ⁵³	7	U-j2/10, U-j/28, U-j/36, U-j/54, U-j/68, U-jS/8, Louvre E21873
	Motif non identifié	3	U-j11/10, U-j/10, U-SH/1


TABLEAU I. Répartition des *dipinti* sur jarres de la tombe U-j (ce comptage ne prend pas en considération les éléments très fragmentaires ou discutables présentés par G. Dreyer, *Umm el-Qaab I*, p. 74-83).

On pourrait même aller plus loin et ajouter que les trois animaux les mieux représentés dans ce corpus possèdent au final des capacités similaires dans trois univers différents : sur la terre, dans le fleuve, et dans les mers. Serait-il possible que, dans un registre légèrement différent, le faucon représente une propriété analogue dans les airs, dans la mesure où son attaque, lorsqu'il fond sur sa proie, pourrait elle aussi être considérée comme « foudroyante » ?


Il nous semble que la combinaison de ces divers motifs, loin de constituer une juxtaposition sans conséquence, permet en fait de pointer spécifiquement vers leur dénominateur commun, à savoir une propriété particulière, que nous identifions comme la « fulgurance », au bénéfice du souverain. Reste à déterminer si les différents termes de cette équation, et la propriété que leur combinaison permet de désigner, s'appliquent bien à un individu unique – comme un nom de règne, choisi pour proclamer sa puissance – ou à une définition générique de la monarchie, équivalant à une série de titres.

⁵³ Probablement originellement associées à l'un des signes précédents, au vu du caractère extrêmement fragmentaire de ces tessons : cf. G. DREYER, *Umm el-Qaab I*, p. 72-73, Abb. 52.

DE L'IDENTITÉ « CONSTELLATIVE » D'UN ROI : DE LA TOMBE U-J À KA ET NÂRMER

Dans le protosystème d'écriture utilisé dans la tombe U-j, cette combinaison ou, plutôt, cette alternance de signes convergeant vers la même idée paraît parfaitement logique. En effet, il ne semble pas que ce système permette de transcrire phonétiquement l'ensemble du langage (bien que certains auteurs, à la suite de G. Dreyer lui-même⁵⁴, considèrent qu'une partie des signes pourrait avoir eu une valeur phonétique). Même si cette notion abstraite de « fulgurance » pouvait sans doute être définie à l'oral, il était donc encore impossible de la transcrire à l'écrit autrement que par une combinaison de pictogrammes exprimant une telle idée. Du reste, ce processus est à l'œuvre dans l'ensemble du système d'écriture hiéroglyphique postérieur et, en particulier, à l'Ancien Empire, où le procédé de « dissimilation graphique » permet d'évoquer une notion abstraite ou une catégorie générique à partir de l'évocation de plusieurs exemples appartenant à cette catégorie⁵⁵. Ainsi *ʿw.t*, le « petit bétail », peut être écrit à l'aide d'une suite de déterminatifs décrivant certains des éléments inclus dans cette catégorie, e.g. 

Dans un registre légèrement différent, le concept d'identité « constellative » a pu être proposé par Jan Assmann pour désigner la manière dont un individu, dans des sociétés prémodernes non individualistes, se définit avant tout comme situé à l'intersection de plusieurs cercles d'appartenance. En d'autres termes, l'individu X n'est pas tant singularisé par sa personnalité que par le fait qu'il est *à la fois* membre de tel et tel groupe : « *Eine Person entsteht und entfaltet sich im Aufbau einer solchen Eigensphäre sozialer, dinglichen und körperlicher 'Konstellationen' [...]. Daher nenne ich dieser Personbegriff 'konstellativ'*⁵⁶. »

Le cas du roi de la tombe U-j repose sur un principe un peu analogue : la définition de l'identité s'effectue manifestement par le choix d'éléments qui sont essentiellement significatifs à leur point d'intersection – la convergence des notions véhiculées par chaque signe consolidant l'affirmation d'un principe unique, seule la panoplie complète permettant de l'exprimer pleinement. Du reste, cette proposition n'est pas nécessairement exclusive des interprétations qu'ont pu proposer G. Dreyer en premier lieu ou, plus tard, J. Kahl en systématisant le principe (probablement à outrance⁵⁷) : il est tout à fait possible que les *dipinti* sur les jarres, dans la mesure où ils sont associés à un signe rappelant  N24 ou à un élément qui semble

⁵⁴ E.g. la lecture proposée pour la combinaison [CIGOGNE] + [« TRÔNE »], lue *bw + st* = Bubastis : G. DREYER, « Tomb U-j: A Royal Burial of Dynasty 0 at Abydos », dans E. Teeter (ed.), *Before the Pyramids*, Chicago, 2011, p. 135.

⁵⁵ S. THUAULT, « Research on Old Kingdom "dissimilation graphique". World View and Categorization », dans G. Rosati, M.C. Guidotti (éd.), *Proceedings of the 11th International Congress of Egyptologists, Florence Egyptian Museum, Florence, 23–30 August 2015*, Oxford, 2017, p. 633-637 ; S. THUAULT, « From "Graphic Dissimilation" to "Graphemic Dissimilarity": Some Terminological Remarks about a Hieroglyphic Peculiarity », *GM* 256, 2019, p. 175-181. Cf. également A. BRÉMONT *et al.*, « Appréhender les catégories zoologiques dans les sociétés du passé : enjeux méthodologiques et épistémologiques », *Anthropozoologica* 55/5, 2020, p. 73-93.

⁵⁶ J. ASSMANN, « Individuum und Person », dans G. Boehm (éd.), *Probleme der Individualität in Kunst, Philosophie und Wissenschaft*, Stuttgart, 1994, p. 186.

⁵⁷ Il nous semble difficile de voir dans ces quelques exemples l'origine du système des nomes, ce qui est proposé par J. Kahl, ne serait-ce qu'en raison du trop petit nombre de correspondances entre les éléments présents dans la tombe U-j et les toponymes transmis par les sources postérieures.

végétal, aient bien désigné des domaines agricoles dont proviendraient les livraisons des produits renfermés dans ces jarres. En ce cas, plutôt que de se rapporter à des souverains différents et successifs, il serait tout à fait possible que chacun de ces domaines ait pu être nommé en référence à une épithète royale spécifique, chacune représentant un avatar de la monarchie. Un tel principe de déploiement des épithètes royales se retrouve en tout cas par la suite à toutes les périodes de l'histoire pharaonique, notamment dans les processus de dénomination des propriétés foncières⁵⁸, mais également d'éléments de la flotte royale⁵⁹ par exemple, et, bien sûr, dans les cinq noms royaux canoniques une fois le système complet mis en place – ce qui atteste, dès l'Ancien Empire, d'une réflexion très riche sur la signification et l'emploi des différentes désignations possibles du monarque.

Pour en rester à l'époque pré et protodynastique, il est intéressant de constater qu'au moins deux successeurs du propriétaire de la tombe U-j ont sans doute encore eu recours au même procédé identitaire – à une période où l'écriture était pourtant bien plus clairement à leur disposition pour affirmer leur personnalité, et où de véritables « noms de règne » semblent avoir été utilisés, au moins à partir du roi Iry-Hor⁶⁰. Le successeur de ce dernier, le roi Ka (ou Sekhen, selon la lecture que l'on fait du signe unique (𓆎/𓆏) transcrivant son nom) est également le premier à inscrire clairement – mais non de façon systématique – cet identifiant dans le *serekh*, qui servait jusque-là de désignation générique du roi. Or on retrouve à plusieurs reprises ce nom en association avec différents éléments, notamment sur des objets provenant du grand dépôt de Hiérakonpolis : le signe 𓆏 désignant le roi peut ainsi, selon les cas, être combiné avec des représentations de scorpion, de poisson-chat, de faucon ou d'animal séthien (fig. 7)⁶¹. J. Kahl y voit la permanence du système d'identification des domaines qu'il avait déjà suggéré pour les inscriptions des jarres de la tombe U-j, mais cela nous semble moins probable du fait que l'ensemble de ces inscriptions sont apposées sur des bols d'apparat en pierre et non des jarres, fragilisant l'interprétation comme des livraisons provenant de divers domaines. Il nous paraît qu'il pourrait plutôt s'agir d'une nouvelle mise en scène des avatars du roi dans la perspective de définir son identité. Le faucon et l'animal séthien sont l'un comme l'autre associés à la monarchie : sous la II^e dynastie on les retrouve alternativement juchés au sommet du *serekh* royal, comme divinités tutélaires de certains monarques⁶². Le fait qu'ils soient, là encore, interchangeable avec le scorpion et le poisson-chat invite à y voir une permanence, ou

⁵⁸ De très bons exemples peuvent en être trouvés dans l'identification des propriétés viticoles du Nouvel Empire, souvent distinguées les unes des autres par la présence d'une épithète royale (e.g., sous le règne d'Horemheb, *shp Jmn*, « Celui qui satisfait Amon » ou encore *spd shrw*, « Celui dont les plans sont affûtés » – cf. Y. KOENIG, *Les étiquettes de jarres hiératiques de Deir el-Medineh*, DFIFAO 21/2, 1980, n° 6299, pl. 34 et n° 6345, pl. 42).

⁵⁹ E.g. P. TALLET, « Khufu's Last Fleet on the Red Sea: A Reflection of Egypt », dans M. Bárta, Z. Hawass, M. Megahed (éd.), *Living at the Wall: Studies in Honor of Mark Lehner*, Prague, 2024, p. 393-403.

⁶⁰ Bien que leur déchiffrement soit souvent délicat. Sur le roi Iry-Hor, dont l'existence a parfois été mise en doute, mais dont la tombe a été depuis identifiée formellement à Abydos et la présence attestée très largement dans la sphère d'influence égyptienne, dont le Sud-Sinaï, voir P. TALLET, *La zone minière du Sud-Sinaï II*, *op. cit.*, p. 14 avec bibliographie, à laquelle on ajoutera B. MIDANT-REYNES, « Une nouvelle attestation de Iry-Hor dans le Delta : Tell el-Iswid », dans S. Vuillemier, P. Meyrat (éd.), *Sur les pistes du désert. Mélanges offerts à Michel Valloggia*, Genève, 2019, p. 157-169.

⁶¹ J.E. QUIBELL, *Hierakonpolis I*, Londres, 1900, pl. XXXIV ; P. KAPLONY, *Steingefässe mit Inschriften der Frühzeit und des Alten Reichs*, Bruxelles, 1968, p. 16-17 ; J. KAHL, *CdE LXXVIII*, *op. cit.*, p. 51-53.

⁶² T.A.H. WILKINSON, *Early Dynastic Egypt*, Londres, New York, 1999, p. 202.

peut-être une remise au goût du jour, de ce même arsenal évoquant la propriété foudroyante du souverain – et ce d’autant plus que le dieu Seth est, aux périodes postérieures, clairement associé aux orages et à la foudre⁶³.

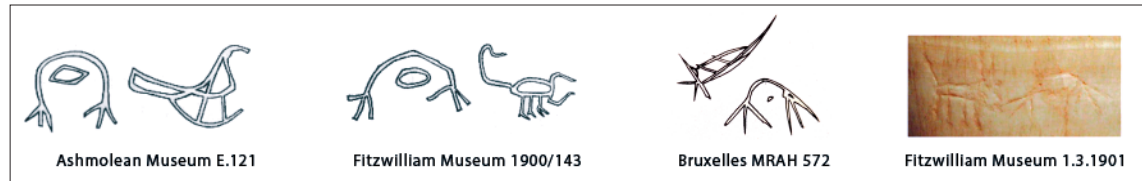


FIG. 7. Échantillon d’inscriptions sur bols en pierre au nom de Sekhen/Ka, grand dépôt de Hiérakonpolis (d’après P. Kaplony, *Steingefässe mit Inschriften der Frühzeit und des Alten Reichs*, Bruxelles, 1968, nos. 3A, 4A, 4F, et P. Kaplony, *Die Inschriften der Ägyptischen Frühzeit*, ÄgAbh 8, Wiesbaden, 1963, vol. III, Abb. 826).

Bien qu’un peu plus ambigu, il nous semble que l’exemple du roi « Nârmer » est parfaitement similaire. Nous continuons de l’appeler ainsi par commodité, mais il est certain, comme plusieurs auteurs l’ont suggéré⁶⁴ – que la lecture simple de deux bilitères successifs (𐀓 n’r + mr) pour transcrire le nom de ce souverain doit être abandonnée. Jean-Pierre Pätznick propose de lire le nom Abou-Hor « le Désiré d’Horus⁶⁵ ». Nous ne pensons pas indispensable, quant à nous, d’inclure le faucon qui surmonte le *serekh* dans la lecture du nom car il s’agit probablement d’une désignation générique de la monarchie que l’on retrouve associée à presque tous les noms royaux dès cette période, mais cette lecture « Abou » nous semble en revanche tout à fait probable. Dans un second article, ce chercheur va encore plus loin, en interprétant différemment ce nom, et le poisson-chat qui lui est systématiquement associé : l’expression Abou pourrait vouloir dire « le tacheté », et faire explicitement référence au *Malapterurus electricus*, le poisson-chat électrique, dont l’une des particularités est, précisément, la présence de taches⁶⁶ (cf. fig. 6).

À la fin de ce second essai, l’auteur n’arrive toutefois pas à trancher entre les deux interprétations du nom qu’il a successivement proposées (le Désiré/le Tacheté) alors que ce choix nous semble *in fine* indispensable pour une bonne compréhension de l’identité de ce roi. Dans la deuxième éventualité, en effet, le signe du poisson-chat appartient bien au nom et sert de déterminatif pour en préciser la nature. Dans la première, il faut considérer que la représentation du poisson-chat a pour fonction, comme dans les exemples précédents, d’assimiler le souverain à un animal connu pour son agressivité et sa dangerosité. Placé dans le *serekh*, avant le signe du poinçon – qui servirait seul, dans ce cas, à écrire le nom de règne de ce roi –, il jouerait alors le même rôle d’identifiant générique que l’on peut attribuer au faucon Horus placé généralement au-dessus du *serekh*. L’absence du faucon sur de nombreux *serekh* attestés de Nârmer

⁶³ H. TE VELDE, *Seth God of Confusion: A Study of his Role in Egyptian Mythology and Religion*, Leyde, 1967, p. 23-24 ; A. MACDONALD, *Animal Metaphor in the Egyptian Determinative System: Three Case Studies*, thèse de doctorat inédite, Oxford, 2002, p. 120-121.

⁶⁴ T.A.H. WILKINSON, « Narmer and the Concept of the Ruler », *JEA* 86, 2000, p. 23-32 ; J.-P. PÄTZNICK, dans I. RÉGEN, F. SERVAJEAN (éd.), *Verba manent, op. cit.*, p. 307-324, avec références.

⁶⁵ J.-P. PÄTZNICK, *op. cit.*

⁶⁶ *Id.*, « Ab Hor, le “Désiré d’Horus”, et le poisson silure électrique tacheté », dans M. Massiera, B. Mathieu, F. Rouffet (éd.), *Apprivoiser le sauvage, op. cit.*, p. 287-291.

– déjà bien relevée par J.-P. Pätznick⁶⁷ – pourrait d’ailleurs confirmer que le poisson-chat est peut-être susceptible de se substituer à lui dans ce contexte.

Cette dernière interprétation a notre préférence : elle explique en effet parfaitement ce qui est mis en scène sur deux monuments de Nârmer. L’un d’entre eux est une étiquette d’ivoire récemment découverte par la mission du DAI dans le cimetière d’Abydos (fig. 8a)⁶⁸. Elle présente un événement qui est sans doute identique à ce qui figure sur la fameuse palette de ce roi : une victoire sur des populations du nord de l’Égypte. Or le roi victorieux y est représenté sous la forme d’un poisson-chat agissant, doté de bras, qui brandit une massue au-dessus de la tête d’un ennemi impuissant, qu’il maintient de l’autre bras. L’ensemble de la scène est une allégorie, le personnage vaincu portant sur sa tête un élément végétal permettant de l’identifier comme un habitant de régions marécageuses. Le signe du poinçon apparaît en dessous de l’animal, reconstituant en dehors d’un *serekh* la combinaison des deux signes qui permettent ordinairement l’identification du souverain.



FIG. 8. Représentations du roi sous les traits d’un poisson-chat agissant. a. Étiquette en ivoire, Oum el-Qaab, cimetière B, à proximité de la tombe B16-2 – règne de Nârmer (d’après G. Dreyer *et al.*, « Umm el-Qaab. Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof. 9./10. Vorbericht », *MDAIK* 54, 1998, p. 139, fig. 29) ; b. Cylindre en ivoire, grand dépôt de Hiérakonpolis, Ashmolean Museum E.3915 – empreinte et dessin (d’après P. Kaplony, *Die Inschriften der ägyptischen Frühzeit* III, *ÄgAbh* 8, Wiesbaden, 1963, fig. 5).

Une scène analogue figure sur un cylindre en ivoire provenant de Hiérakonpolis (fig. 8b)⁶⁹. Un poisson-chat de grande taille est à nouveau représenté en train de frapper avec un bâton, qu’il tient avec deux mains, trois rangées de prisonniers représentés devant lui les mains liées derrière le dos. Cette fois encore, le poinçon-*sb* est représenté, à plus petite échelle, en dessous de l’animal. La métaphore semble limpide : le coup porté est dans les deux cas assimilé à la décharge électrique du *Malapterurus sp.*

⁶⁷ J.-P. PÄTZNICK, *CENiM* 2, *op. cit.*, p. 308.

⁶⁸ G. DREYER, U. HARTUNG, T. HIKADE *et al.*, « Umm el Qaab: Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof. 9./10. Vorbericht », *MDAIK* 54, 1998, p. 139, fig. 29.

⁶⁹ J.E. Quibell, W.M.F. PETRIE, *Hierakonpolis* I, Londres, 1900, pl. XV.7 (Ashmolean Museum E.3915) – relevé incomplet ; P. KAPLONY, *Die Inschriften der ägyptischen Frühzeit* III, *ÄgAbh* 8, Wiesbaden, 1963, fig. 5.

L'ensemble de ce corpus semble donc démontrer que le poisson-chat se détache du nom lui-même, et induit bien une assimilation directe du roi avec l'animal. Le fait que le poisson-chat soit, sur un petit nombre de scellés (fig. 9), représenté portant la queue de taureau⁷⁰ – qui pourrait renvoyer précisément à la queue de taureau que porte le même souverain dans les représentations anthropomorphes de sa palette – rend selon nous ce rapprochement encore plus évident⁷¹.

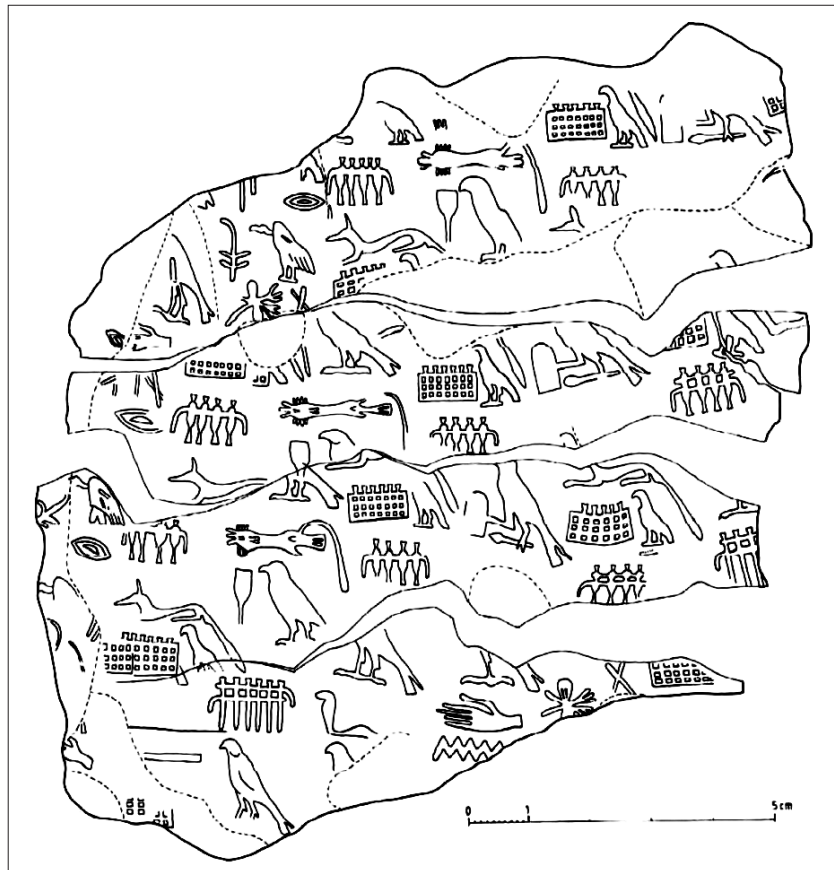


FIG. 9. Empreinte de sceau montrant un poisson-chat prolongé d'une queue animale. Abydos, Oum el-Qaab, cimetière B, à proximité de la tombe B50 (d'après G. Dreyer, « *Ein Siegel der frühzeitlichen Königsnekropole von Abydos* », *MDAIK* 43, 1987, p. 36).

⁷⁰ G. DREYER, « *Ein Siegel der frühzeitlichen Königsnekropole von Abydos* », *MDAIK* 43, 1987, p. 33-43.

⁷¹ Nous ne pensons pas, comme J.-P. Pätznick (*op. cit.*, *CENiM* 2, p. 310; *id.*, *op. cit.*, *CENiM* II, p. 288-289), qu'il y ait une alternance entre le signe du poisson-chat et celui de la « peau de félin » pour écrire ce nom de Nârmer. Il nous semble plutôt devoir y reconnaître un poisson-chat équipé d'une dépouille animale. Celle-ci rappelle la queue de taureau portée par le roi, laquelle fait son irruption dans la documentation iconographique, précisément, sous ce règne. Pour une conclusion analogue, cf. G. SPERVERLAGE, T. HEAGY, *op. cit.*, *JEA* 109, 2023, p. 65-75.

Il n'est pas pour autant certain que Nârmer doive maintenant être appelé « le roi-poisson-chat ». Suivant le même principe qui a été observé pour le roi de la tombe U-j, l'incarnation dans cet animal permet sans doute, avant tout, de souligner une propriété du roi : celle qui consiste à foudroyer son adversaire. Il est possible que, comme dans les exemples précédents, cette capacité ait pu être transcrite de différentes manières. Depuis longtemps en effet, les chercheurs ont proposé que le « roi Scorpion » ou « Scorpion II » qui apparaît sur une tête de massue décorée découverte dans le « grand dépôt » de Hiérakonpolis ne soit en fait qu'une autre évocation de ce roi Nârmer – le premier à avoir eu recours à une représentation anthropomorphe pour incarner son pouvoir, que l'on retrouve sur plusieurs objets de son règne, et peut-être même sur la série d'inscriptions rupestres de Nag^c el-Hamdulab⁷². Ce monument est en effet très proche de la palette et de la massue dites « de Nârmer » qui figuraient dans le même ensemble, aussi bien du point de vue stylistique que dans sa présentation idéologique de la personne royale. Or le poisson-chat et le scorpion sont, comme nous l'avons vu, déjà des références communes pour deux souverains précédents : le roi de la tombe U-j et le roi Ka/Sekhen. Nârmer aurait alors, suivant toujours les principes de cette identité « constellative », repris le même répertoire que ses prédécesseurs, tout en le restreignant aux seuls poisson-chat et scorpion. Cela permettrait également de résoudre l'énigme posée par ce mystérieux « roi Scorpion », connu par un unique document et très difficile à insérer de façon convaincante dans la chronologie de la période prédynastique⁷³.

Un dernier élément pourrait démontrer que le poisson-chat, loin d'être une référence ponctuelle, a pu à l'instar du scorpion jouer un rôle important dans les rites monarchiques : une étiquette au nom de Djer, le deuxième successeur de Nârmer, fait en effet apparaître, parmi une série d'objets manifestement destinés à une cérémonie, une représentation géante de poisson-chat transportée par deux individus (fig. 10)⁷⁴, ce qui atteste de la persistance, dans la sphère royale, de l'idéologie attachée à cet animal, au moins jusqu'à ce règne. Il peut être intéressant de mettre cette dernière occurrence en relation avec des représentations, certes plus tardives (la plus ancienne datant du règne de Niouserrê sous la V^e dynastie) de représentations géantes de scorpions, eux aussi portés en procession, dans le contexte d'une fête-*sed*, et de morphologie identique aux représentations protodynastiques présentes dans la tombe U-j ou sur la « massue de Scorpion »⁷⁵.

⁷² Sur la massue de « Scorpion », sa lecture et ses différentes interprétations, voir P. GAUTIER, B. MIDANT-REYNES, « La tête de massue du roi Scorpion », *Archéo-Nil* 5, 1995, p. 87-127, avec bibliographie antérieure.

⁷³ Cf. A. BRÉMONT, P. TALLET, *op. cit.*, à paraître. Pour une opinion différente, voir T. HEAGY, « Scorpion II: A New Theory », *Archéo-Nil* 30, 2020, p. 97-122, dont les arguments pour faire du personnage représenté un souverain d'une lignée de Hiérakonpolis concurrente de Nârmer nous semblent très spéculatifs. La liste qu'il expose des monuments supposés donner plus de consistance à un roi distinct du premier roi de la I^{re} dynastie peine d'ailleurs à se démarquer de la seule « massue de Scorpion ».

⁷⁴ Selon certains auteurs, il pourrait s'agir de funérailles royales, peut-être celles de Âha, le prédécesseur de Djer : cf. M. BAUD, M. ÉTIENNE, « Le vanneau et le couteau : un rituel monarchique sacrificiel dans l'Égypte de la Ire dynastie », *Archéo-Nil* 10, p. 55-77; *id.*, « Le vanneau et le couteau : à propos d'une scène de "sacrifice" sur deux étiquettes thinites », dans J.-P. ALBERT, B. MIDANT-REYNES (éd.), *Le sacrifice humain en Égypte ancienne et ailleurs*, Paris, 2005, p. 96-121.

⁷⁵ F.W. VON BISSING, H. KEES, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-re (Rathures) II: Die kleine Festdarstellungen*, Leipzig, 1923, pl. 20. Cf. A. BRÉMONT, P. TALLET, *op. cit.*, à paraître, pour l'argumentaire complet.

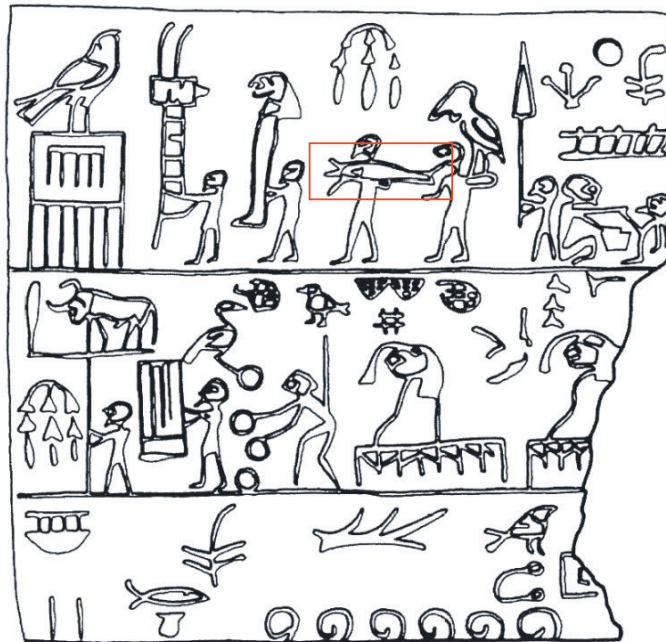


FIG. 10. Transport d'une large figure de poisson-chat. Étiquette en bois d'ébène, Saqqara, tombe de Hemaka, règne de Djer (d'après W.B. Emery, *Excavations at Saqqara: The Tomb of Hemaka*, Le Caire, 1938, pl. 17).

Accessoirement, si notre hypothèse se révélait juste, Nârmer serait effectivement le premier souverain attesté avec les trois catégories d'identifiants que nous évoquions en introduction : une panoplie de références génériques (faucon, scorpion, poisson-chat) destinées conjointement à souligner la fulgurance de son action ; un nom de couronnement (Abou – à traduire « le Désiré » ?) ; et un nom de naissance (Men), déjà attesté dans la documentation de la I^{re} dynastie, lequel lui a peut-être été conservé par la tradition postérieure qui fait d'un Meni/Menes le premier roi de la I^{re} dynastie⁷⁶.

Pendant plus d'un siècle, de la période de Nagada IIIA à l'aube de la I^{re} dynastie, les souverains égyptiens ont pu avoir recours à cette identité « constellative », permettant une définition très riche de leur personnalité royale au travers d'un kaléidoscope de références croisées, au sein desquelles la référence à des animaux « foudroyants » tient manifestement un rôle central (fig. 11). Ce procédé est particulièrement riche dans le répertoire de la tombe U-j dont certaines des assimilations – comme celle qui met vraisemblablement en jeu les coquillages du type *Conus* – ne sont manifestement que des essais sans lendemain, sans doute en raison de la moindre évidence des propriétés de cet animal, et de l'éloignement du biotope dans lequel il évolue par rapport à la Vallée du Nil. En dépit de l'émergence progressive de l'écriture, et de son usage plus maîtrisé, ce mode d'expression perdure cependant sous une forme moins développée au temps des rois Sekhen/Ka et Nârmer, qui ont probablement l'un comme l'autre

⁷⁶ J. CERVELLÓ AUTUORI, « Menes, Teti, Iti, Ita: An Update », dans N. BUCHEZ, Y. TRISTANT (éd.), *op. cit.*, p. 161-173, sp. p. 171-172.

encore recours aux images combinées du faucon, du scorpion et du poisson-chat pour affirmer la fulgurance de leur pouvoir. Mais c'est peut-être l'irruption de la figuration anthropomorphe dans le répertoire royal, sous le dernier de ces souverains, qui signe à terme la fin de cette pratique, à une époque où, plus généralement, la transfiguration directe du monarque dans des animaux puissants comme le taureau et le lion semble également disparaître – au moins provisoirement – de l'iconographie.

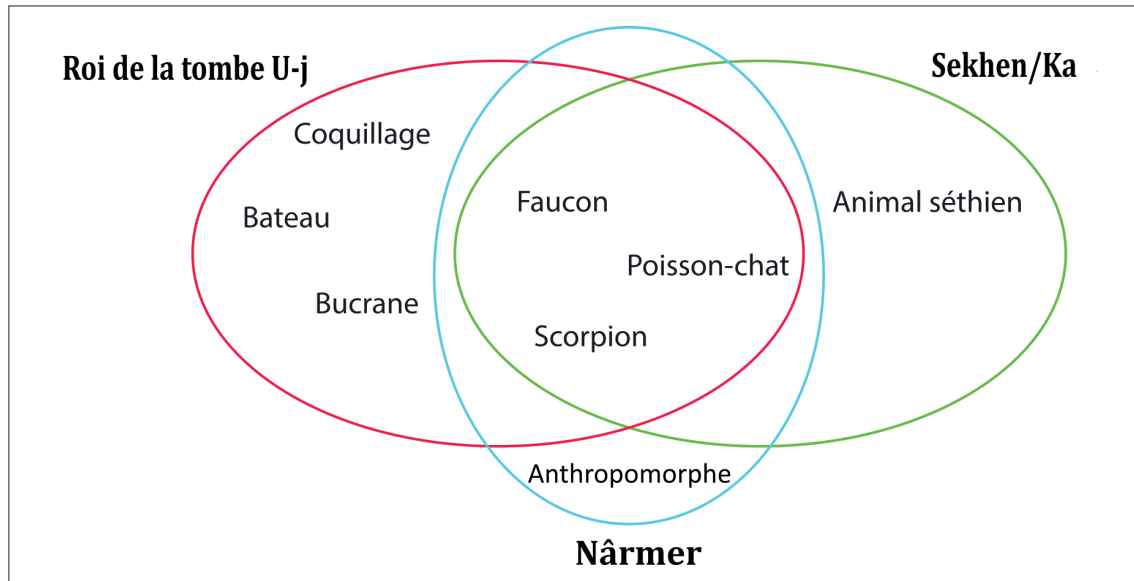


FIG. 11. Schéma récapitulatif des mutations successives du répertoire d'animaux sollicités dans l'identité « constellative » du roi entre la tombe U-j et Nârmer.

